

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Frelighsburg

Frelighsburg, le 7 mars 2016

C A N A D A
PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE BROMÉ-MISSISQUOI

Une séance ordinaire s'est tenue à l'Hôtel de Ville, le lundi 7 mars 2016 à compter de 19 h 00. Les membres du conseil formant quorum sous la présidence du maire-suppléant Monsieur Jean Lévesque.

Est absent le conseiller Louis Roy.

Sont présents les conseiller(ère)s suivant(e)s :

MM.	Pierre Tougas	Marie-France Moquin
	Charles Barbeau	
MME	Suzanne Lessard	

Madame Anne Pouleur, directrice générale, secrétaire-trésorière est présente.

RÉS 866-03-16 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par la conseillère Marie-France Moquin
Appuyé de la conseillère Suzanne Lessard
Résolu à l'unanimité des conseillers présents

QUE : Ce conseil adopte l'ordre du jour tel que décrit ci-dessous en ajoutant au varia : Émission d'un chèque en faveur de la Société d'histoire et de Patrimoine de Frelighsburg :

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Tenue d'une élection partielle
3. Adoption du procès-verbal du 1^{er} février 2016
4. Adoption du procès-verbal du 11 février 2016
5. Adoption du procès-verbal du 11 février 2016
6. Adoption de la liste des comptes à payer
7. Suivis et informations du maire-suppléant
8. Correspondance
9. Résolution RÉS-03-16 amendant le règlement d'emprunt no. 135-01-2011 tel qu'amendé par le règlement 140-09-2013
10. Avis de motion au règlement 116-01-2005(15-1) accordant une rémunération aux membres du conseil municipal
11. Avis de motion au règlement 115-02-2015 décrétant l'imposition des taxes municipales pour l'année 2016
12. Avis de motion au règlement 117-01-2005(15) déléguant à tout fonctionnaire ou employé de la Municipalité le pouvoir d'autoriser des dépenses
13. Indexation des salaires municipaux
14. Adoption du rapport annuel 2015 – Schéma de couverture de risques en sécurité incendie
15. Conformité au schéma révisé de couvertures de risques en matière incendie
16. Mandat à l'union des Municipalité du Québec Achat de chlorure utilisé comme abat-poussière pour l'année 2016

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Frelighsburg

Frelighsburg, le 7 mars 2016

17. Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local reddition de comptes 2015
18. Permission de voirie annuelle
19. Conformité à la modification du schéma d'aménagement effectué via l'adoption du règlement 02-0315 REGES
20. Achat d'un panneau afficheur de vitesse amovible PAVA auprès de la MRC de Brome-Missisquoi
21. Vente des immeubles pour défaut de paiement des taxes municipales 2014-2015
22. Demande d'aliénation à la CPTAQ en faveur de la propriété de Jean-Sébastien Duchesne
23. Émission d'un permis de lotissement no. 16-003 – 10 et 12, rue de l'Église
24. Dépôt du rapport de l'inspectrice en bâtiment
25. Varia
26. Questions des contribuables
27. Levée de la séance

ADOPTÉE

TENUE D'UNE ÉLECTION PARTIELLE

Je, Anne Pouleur, présidente d'élection, avise le conseil municipal qu'à la suite de la démission du maire monsieur Jacques Ducharme, le 1^{er} février 2016, une élection partielle se tiendra le 29 mai 2016, à la condition que plus d'un électeur dépose sa candidature au poste de maire au plus tard le 29 avril 2016, à 16h30.

RÉS 867-03-16 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 1^{ER} FÉVRIER 2016

Il est proposé par le conseiller Charles Barbeau
Appuyé la conseillère Suzanne Lessard
Résolu à l'unanimité des conseillers présents

QUE : Le conseil adopte le procès-verbal du 1^{er} février 2016 tel que rédigé par la directrice générale, secrétaire-trésorière.

ADOPTÉE

RÉS 868-03-16 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 11 FÉVRIER 2016

Il est proposé par le conseiller Pierre Tougas
Appuyé la conseillère Marie-France
Résolu à l'unanimité des conseillers présents

QUE : Le conseil adopte le procès-verbal du 11 février 2016 tel que rédigé par la directrice générale, secrétaire-trésorière.

ADOPTÉE

RÉS 869-03-16 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 11 FÉVRIER 2016

Il est proposé par la conseillère Suzanne Lessard
Appuyé du conseiller Charles Barbeau
Résolu à l'unanimité des conseillers présents

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Frelighsburg

Frelighsburg, le 7 mars 2016

QUE : Le conseil adopte le procès-verbal du 11 février 2016 tel que rédigé par la directrice générale, secrétaire-trésorière.

ADOPTÉE

RÉS 870-03-16 ADOPTION DE LA LISTE DES COMPTES À PAYER

Il est proposé par le conseiller Charles Barbeau
Appuyé de la conseillère Marie-France Moquin
Résolu à l'unanimité des conseillers présents

QUE : Ce conseil paye la liste des factures telles que présentées ci-bas accompagnées des dépenses incompressibles qui ont été payées conformément au règlement 122-03-08 décrétant les règles de contrôle et de suivi budgétaires :

4651	Vitalité Frelighsburg	Participation financ Carnaval Fréli en neige	300.00 \$
4652	Jacques Ducharme	Frais de déplacement	541.36 \$
4653	Ministère Revenu Québec	Remises employeur	4 546.55 \$
4654	Alexandre Therrien	Accessoires incendie	70.57 \$
4655			ANNULÉ
4656			ANNULÉ
4657	Codina Manuel	Remboursement de taxes	144.41 \$
4658	Receveur général Canada	T4 Sommaire exercice 2015	104.33 \$
4659	Ministère Revenu Québec	Relevé 1 Sommaire 2015	221.65 \$
4660	Barbeau, Charles	Frais de déplacement	41.34 \$
4661	Poste Canada	Médiaposte	108.13 \$
4662	Jean Lévesque	Frais de déplacement	53.00 \$
4663	Anne Pouleur	Logiciel Relevé 24	258.69 \$
4664	Alexandre Therrien	Frais de déplacement	18.58 \$
4665	Bell Canada	Services téléphoniques	1 205.94 \$
4666	Poste Canada	Médiaposte	108.13 \$
4667	Imaginatec	Loyer 46 Principale	402.41 \$
4668	Ministère Revenu Québec	Cotisation RRQ exercice 2013	231.84 \$
4669	Ministère Revenu Québec	Cotisations employeur	4 203.35 \$
4670	Acoustix Québec	Écran de projection	747.29 \$
4671	Alain Dubé	Abattage arbre	517.39 \$
4672	Aquatech	Hon prof usine eau potable	1 241.16 \$
4673	Aréo-Feu Ltée	Accessoires incendie	318.55 \$
4674	Association des chefs en sécurité incendie	Inscriptio congrès	479.45 \$
4675	Avizo Experts-Conseils	Hon prof 57 St-Armand	1 609.65 \$
4676	Barbeau, Charles	Réunions CCU	100.00 \$
4677	Bell Mobilité Inc.	Service cell voirie	48.18 \$
4678	Biolab	Analyse d'eau	130.84 \$
4679	BMI Experts-conseils Inc.	Hon prof entretien chemins	4 771.46 \$
4680	Câble Axion Digital Inc.	Services internet	206.79 \$
4681	Clinique Vétérinaire Cowansville	Hon prof chiens dangereux	2 028.01 \$
4682	DBR Informatique	Contrat photocopieur	40.39 \$
4683	Nopac Environnement	Enlèvement conteneur rebuts	170.71 \$

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Frelighsburg

Frelighsburg, le 7 mars 2016

4684	Bruno De Kinder	Traduction Messenger et autres doc	626.83 \$
4685	ABCDE Internet Inc. Dépanneur du Village	Services postaux, timbres envoi comptes taxes	1 334.35 \$
4686	Dicom Express	Service de messagerie	44.30 \$
4687	Donald Carey	Contrat déneigement chemins municipaux, entretien voirie	58 184.79 \$
4688	Duotel Inc.	Services techniques téléphonie	106.29 \$
4689	EMRN 2008	Équipement médical	186.71 \$
4690	Les Entreprises Philippe Bourdeau Inc.	Contrat déneigement immeubles municipaux, entretien voirie	4 423.68 \$
4691	Entreprises électrique MJL Inc.	Hon prof usine eau potable	3 685.07 \$
4692	FM Formules municipales	Fournitures bureau	64.08 \$
4693	Francis Lemaire	Entretien patinoire	1 600.00 \$
4694	FSD Avocats Inc.	Hon prof Tour Bell Mobilité	1 149.75 \$
4695	Gabriel Charbonneau	Réunions CCU	100.00 \$
4696	Gestim Inc.	Hon prof urbanisme	3 219.54 \$
4697	Gestion Écono Plus Inc.	Télérepérage camions	183.96 \$
4698	Impressions DF	Impressions Messenger et doc municipaux	813.22 \$
4699	Jean-Yves Pilon & Associés	Hon prof organisation du travail	6 898.50 \$
4700	Kathleen Wright	Ouverture portes, surv gym	108.00 \$
4701	Lamothe Énergie Inc.	Diesel	333.28 \$
4702	Laurent Millette	Location garage	75.00 \$
4703	Martin & Lévesque Inc.	Vêtements pompier	119.92 \$
4704	Linda Tétreault	Contrat entretien Hdv	704.16 \$
4705	Marie-France Moquin	Gâteaux consultation publique	46.39 \$
4706	Maurice Gill	Réunions CCU	100.00 \$
4707	MRC Brome-Missisquoi	Quote-parts MRC (1er vers)	56 777.00 \$
4708	P.A. Le Riverain-Bedford (0013)	Pièce camion incendie	62.08 \$
4709	Nicholas Brien	Réunions CCU	100.00 \$
4710	Papeterie L'Écologic Enr.	Fournitures et équipement bureau	879.55 \$
4711	Paradis Lemieux Francis Avocats	Hon prof services juridiques	1 569.41 \$
4712	Petite Caisse	Articles ménagers, fourniture bureau	30.34 \$
4713	Les Pétroles Dupont	Huile à chauffage immeubles municipaux	2 402.30 \$
4714	Proliance Technologies Inc.	Hon prof services informatiques	264.16 \$
4715	Plomberie Corriveau	Hon prof usine épuration	1 222.18 \$
4716	Plomberie Goyer Inc.	Travaux plomberie Hdv	715.89 \$
4717	Régie intermunicipale d'élimination des déchets solides Brome-Missisquoi	Gros rebuts	71.92 \$
4718	Rénovations Freebourg	Réparations Hdv	278.18 \$
4719	Réseau québécois de villes et villages en santé	Frais d'expédition	7.00 \$
4720	Rivard, Louis-André	Réunions CCU	100.00 \$

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Frelighsburg

Frelighsburg, le 7 mars 2016

4721	Services mécaniques Martin Jetté Enr.	Réparation camion incendie	320.14 \$
4722	Signalisation de l'Estrie	Signalisation voirie	94.98 \$
4723	Société de l'Assurance automobile du Québec	Immatriculation véhicules municipaux	3 795.98 \$
4724	Techno-Contrôle 2000 Inc.	Rechargement cyl air comprimé	66.69 \$
4725	Télé-Page	Service de téléavertissement	143.66 \$
4726	Telus	Service cell incendie	107.23 \$
4727	Townsend Consultants Inc.	Hon prof site web	100.61 \$
4728	Ville de Sutton	Entraide incendie	473.52 \$
4729	Ville de Dunham	Contrat enlèvement ordures résidentielles	7 676.60 \$
4730	Vitrierie Bédard & Fils Inc.	Réparation fenêtres Hdv	5 050.21 \$
4731	Y. Gosselin & Fils Ltée	Quincaillerie, produits ménagers, accessoires	192.29 \$

Certificat de crédits disponibles

Je, Anne Pouleur, directrice générale, secrétaire-trésorière certifie que la Municipalité dispose des crédits suffisants pour payer les dépenses ci-haut décrites.

ADOPTÉE

SUIVIS & INFORMATIONS DU MAIRE-SUPPLÉANT

- Tour Bell Mobilité
- Pactes Brome-Missisquoi
- Planification stratégique
- Ferme expérimentale

RÉS 871-03-16 AMENDANT LE RÈGLEMENT D'EMPRUNT NO. 135-01-2011 TEL QU'AMENDÉ PAR LE RÈGLEMENT 140-09-2013

ATTENDU QUE

la Municipalité a adopté, le 6 juin 2011, le « Règlement 135-01-2011 décrétant une dépense de 6 060 000 \$ pour effectuer ou faire effectuer tous les travaux nécessaires aux fins de l'installation de conduites d'égout sanitaire sur les rues Principale et de l'Église, sur les chemins Verger-Modèle, Dunham, Saint-Armand, Garagona et sur la route 237 Nord, l'interception et le traitement des eaux usées provenant de ces conduites, l'installation de conduites d'aqueduc sur les chemins Verger-Modèle, Garagona et sur la rue Principale et leur raccordement au réseau existant et le traitement de l'eau potable et pour la confection des plans et devis définitifs pour l'exécution de ces travaux, la surveillance de ceux-ci et les acquisitions de terrains » [le « règlement d'emprunt »];

ATTENDU QUE

ce règlement prévoit à l'article 4.4, que cet emprunt sera remboursé au moyen d'une taxe dont le taux d'imposition qui tient compte de l'usage auquel l'immeuble desservi est affecté;

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Frelighsburg

Frelighsburg, le 7 mars 2016

ATTENDU QU' il y a lieu de modifier cet article afin de tenir compte de situations où un immeuble commercial permet l'occupation de plusieurs commerces de petite superficie, tout en s'assurant que la répartition de la taxe demeure raisonnable en égard à la quantité d'eau qui y est consommée;

ATTENDU QUE cette modification n'a pas pour effet d'augmenter la charge fiscale des contribuables visés par cet emprunt;

ATTENDU les dispositions de l'article 1076 du Code municipal;

EN CONSÉQUENCE : Il est proposé par le conseiller Pierre Tougas
Appuyé de la conseillère Suzanne Lessard
Résolu à l'unanimité des conseillers présents

QUE : Le conseil municipal décrète ce qui suit :

Article 1. L'article 4.4 du Règlement 135-01-2011 tel qu'amendé par le règlement 140-09-2013 est modifié comme suit :

- i) En ajoutant, dans l'entête du tableau, après les mots « Nombre d'unité », les mots « de taxation ».
- ii) En remplaçant le texte décrivant la dernière catégorie d'immeuble dans le tableau qui y apparaît par le texte suivant : « Lorsqu'un immeuble imposable contient plus d'une unité d'occupation affecté à une catégorie d'usage commercial, le nombre total d'unité de taxation correspond au nombre total de ces unités d'occupation, jusqu'à concurrence d'un maximum de 1 unité par 100 mètres carrés de superficie totale de l'immeuble affectée à ces usages, incluant les espaces communs, les espaces vacants et les dépendances. Chaque portion d'unité est considérée comme une unité entière. »

Article 2. Le présent règlement entre en vigueur conformément à la loi.

ADOPTÉE

AVIS DE MOTION AU RÈGLEMENT 116-01-2005(15-1) ACCORDANT UNE RÉMUNÉRATION AUX MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL

Je, Charles Barbeau, conseiller municipal donne avis de motion qu'à une prochaine séance du conseil sera présenté le règlement 116-01-2005(16-1) accordant une rémunération aux membres du conseil municipal;

L'objet de l'adoption du règlement est de modifier les articles 1, 2 et 5 du règlement 116-02-2005(15-1) aux fins de couvrir l'exercice financier de l'année 2016 et fixer le taux d'indexation de la rémunération des élus municipaux à 1,9 %;

De plus, afin de préciser la portée du présent avis de motion et de dispenser le conseil de la lecture dudit règlement lors de son adoption, des copies du projet de règlement sont remises aux membres du conseil présents et des copies supplémentaires seront disponibles pour les membres absents. Les copies du projet de règlement jointes au présent avis de motion en font parties intégrantes.

Frelighsburg, le 7 mars 2016

AVIS DE MOTION AU RÈGLEMENT 115-02-2015 DÉCRÉTANT L'IMPOSITION DES TAXES MUNICIPALES POUR L'ANNÉE 2016

Je, Pierre Tougas, conseiller municipal donne avis de motion qu'à une prochaine séance du conseil sera présenté le règlement 115-02-2016 décrétant l'imposition des taxes municipales pour l'année 2016;

L'objet de l'adoption du règlement est d'annuler le règlement 115-02-2015 aux fins de décréter l'imposition des taxes municipales pour l'exercice financier de l'année 2016;

De plus, afin de préciser la portée du présent avis de motion et de dispenser le conseil de la lecture dudit règlement lors de son adoption, des copies du projet de règlement sont remises aux membres du conseil présents et des copies supplémentaires seront disponibles pour les membres absents. Les copies du projet de règlement jointes au présent avis de motion en font parties intégrantes.

AVIS DE MOTION AU RÈGLEMENT 117-01-2005(15) DÉLÉGUANT À TOUT FONCTIONNAIRE OU EMPLOYÉ DE LA MUNICIPALITÉ LE POUVOIR D'AUTORISER DES DÉPENSES

Je, Suzanne Lessard, conseillère municipale donne avis de motion qu'à une prochaine séance du conseil sera présenté le règlement 117-01-2005(16) déléguant à tout fonctionnaire ou employé de la municipalité le pouvoir d'autoriser des dépenses;

L'objet de l'adoption du règlement est de le reconduire pour autoriser la délégation de pouvoir en vertu de l'exercice financier 2016;

De plus, afin de préciser la portée du présent avis de motion et de dispenser le conseil de la lecture dudit règlement lors de son adoption, des copies du projet de règlement sont remises aux membres du conseil présents et des copies supplémentaires seront disponibles pour les membres absents. Les copies du projet de règlement jointes au présent avis de motion en font parties intégrantes.

RÉS 872-03-16 INDEXATION DES SALAIRES MUNICIPAUX

CONFORMÉMENT à l'adoption de la résolution RÉS 862-02-16 lors de la tenue de la séance spéciale du conseil municipal le 11 février 2016;

Il est proposé par la conseillère Suzanne Lessard
Appuyé de la conseillère Marie-France Moquin
Résolu à l'unanimité des conseillers présents

QUE : Le taux d'indexation des salaires municipaux pour 2016 est fixé à 1,9 %.

ADOPTÉE

RÉS 873-03-16 ADOPTION DU RAPPORT ANNUEL 2015 – SCHÉMA DE COUVERTURE DE RISQUES EN SÉCURITÉ INCENDIE

ATTENDU QUE le schéma de couverture de risques de la MRC Brome-Missisquoi est entré en vigueur le 7 juillet 2006;

ATTENDU QUE chaque municipalité locale se doit de produire un rapport annuel pour l'année précédente et l'adopter par

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Frelighsburg

Frelighsburg, le 7 mars 2016

résolution, tel que prescrit par l'article 35 de la *Loi sur la sécurité incendie*;

- ATTENDU QUE le ministère de la Sécurité publique a fourni un fichier *Excel* pour faciliter la rédaction et la compilation de la mise en œuvre du schéma de couverture de risques en matière de sécurité incendie. Ce fichier comporte trois (3) onglets soit : PMO (plan de mise en œuvre), IP (indicateur de performance) et GRAPH (indicateur de performance sous forme de graphique);
- ATTENDU QUE pour compléter les informations nécessaires à la rédaction du rapport annuel, le coordonnateur de la MRC Brome-Missisquoi a élaboré un fichier *Excel* additionnel;
- ATTENDU QUE le rapport annuel 2015 a été complété par le directeur du service de sécurité incendie de la municipalité de Frelighsburg;
- ATTENDU QUE la municipalité de Frelighsburg a pris connaissance du rapport d'activités annuel 2015 en lien avec le Schéma de couverture de risques en sécurité incendie;
- EN CONSÉQUENCE : Il est proposé par la conseillère Suzanne Lessard
Appuyé du conseiller Charles Barbeau
Résolu à l'unanimité des conseillers présents
- QUE : La municipalité de Frelighsburg adopte son rapport d'activités annuel 2015 en lien avec le Schéma de couverture de risques en sécurité incendie et autorise à le transmettre à la MRC Brome-Missisquoi;
- QUE : Cette dernière consolidera l'ensemble des rapports annuels des municipalités formant le territoire de la MRC et le transmettra par la suite au ministre de la Sécurité publique.

ADOPTÉE

RÉS 874-03-16 CONFORMITÉ AU SCHEMA RÉVISÉ DE COUVERTURES DE RISQUES EN MATIÈRE INCENDIE

- ATTENDU le courrier de la MRC du 1^{er} mars 2016 concernant les recommandations émises par le Ministère de la sécurité publique pour la conformité de la Municipalité de Frelighsburg au schéma révisé de couverture de risques incendie;
- EN CONSÉQUENCE : Il est proposé par le conseiller Charles Barbeau
Appuyé du conseiller Pierre Tougas
Résolu à l'unanimité des conseillers présents
- QUE : La Municipalité de Frelighsburg avise la MRC de Brome-Missisquoi qu'elle s'engage à débiter des démarches pour l'évaluation et la mise en place d'entraide automatique durant l'année 2016;

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Frelighsburg

Frelighsburg, le 7 mars 2016

QUE : La Municipalité de Frelighsburg avise la MRC de Brome-Missisquoi qu'elle a retenu en octobre 2015 les services de la firme Manaction Inc. pour la réalisation d'inspection de risques élevés sur son territoire, et qu'elle a budgété en 2016 les sommes nécessaires pour continuer l'inspection des risques très élevés et élevés.

ADOPTÉE

RÉS 875-03-16 MANDAT À L'UNION DES MUNICIPALITÉS DU QUÉBEC ACHAT DE CHLORURE UTILISÉ COMME ABAT-POUSSIÈRE POUR L'ANNÉE 2016

ATTENDU QUE la Municipalité de Frelighsburg a reçu une proposition de l'Union des municipalités du Québec (UMQ) de préparer, en son nom et au nom de plusieurs autres municipalités intéressées, un document d'appel d'offres pour un achat regroupé de produits utilisés comme abat-poussière pour l'année 2016;

ATTENDU QUE les articles 29.9.1 de la Loi sur les cités et villes et 14.7.1 du Code municipal :

.- permettent à une organisation municipale de conclure avec l'UMQ une entente ayant pour but l'achat de matériel;

.- précisent que les règles d'adjudication des contrats par une municipalité s'appliquent aux contrats accordés en vertu du présent article et que l'UMQ s'engage à respecter ces règles;

.- précisent que le présent processus contractuel est assujéti à la Politique de gestion contractuelle de l'UMQ pour ses ententes de regroupement adoptée par le conseil d'administration de l'UMQ;

ATTENDU QUE la proposition de l'UMQ est renouvelée annuellement sur une base volontaire;

ATTENDU QUE la Municipalité désire participer à cet achat regroupé pour se procurer le chlorure en solution liquide dans les quantités nécessaires pour ses activités;

EN CONSÉQUENCE : Il est proposé par le conseiller Charles Barbeau
Appuyé de la conseillère Suzanne Lessard
Résolu à l'unanimité des conseiller présents

QUE : La Municipalité de Frelighsburg confie, à l'UMQ, le mandat de préparer, sur une base annuelle, en son nom et celui des autres municipalités intéressées, un document d'appel d'offres visant à adjudger un contrat d'achat regroupé de différents produits utilisés comme abat-poussière chlorure en solution liquide nécessaires aux activités de la Municipalité pour l'année 2016;

QUE : La Municipalité de Frelighsburg confie, à l'UMQ, la responsabilité de l'analyse des soumissions déposées. De ce fait, la Municipalité accepte que le produit à commander et à livrer sera déterminé suite à l'analyse comparative des produits défini au document d'appel d'offres;

QUE : Si l'UMQ adjudge un contrat, la Municipalité s'engage à respecter les termes

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Frelighsburg

Frelighsburg, le 7 mars 2016

de ce contrat comme si elle avait contracté directement avec le fournisseur à qui le contrat est adjugé;

QUE : Pour permettre à l'UMQ de préparer son document d'appel d'offres, la Municipalité de Frelighsburg s'engage à fournir à l'UMQ les types et quantités de produits dont elle aura besoin en remplissant la ou les fiches techniques d'inscription requises que lui transmettra l'UMQ et en retournant ce document à la date fixée;

QUE : La Municipalité reconnaît que l'UMQ recevra, directement de l'adjudicataire, à titre de frais de gestion, un pourcentage du montant facturé avant taxes à chacun des participants; ledit taux est fixé annuellement et précisé dans le document d'appel d'offres;

QU' : Un exemplaire de la présente résolution soit transmis à l'Union des municipalités du Québec.

ADOPTÉE

RÉS 876-03-16 PROGRAMME D'AIDE À L'ENTRETIEN DU RÉSEAU ROUTIER LOCAL REDDITION DE COMPTES 2015

ATTENDU QUE le Ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports a versé une compensation de 132 749 \$ pour l'entretien du réseau routier local pour l'année civile 2015;

ATTENDU QUE les compensations distribuées à la Municipalité de Frelighsburg visent l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité;

ATTENDU QUE la présente résolution est accompagnée de l'annexe « A » identifiant les interventions réalisées par la Municipalité sur les routes susmentionnées;

ATTENDU QU' un vérificateur externe présentera dans les délais signifiés pour le dépôt de la reddition des comptes l'Annexe « B » ou un rapport spécial de vérification externe dûment complété;

POUR CES MOTIFS : Il est proposé par le conseiller Pierre Tougas
Appuyé de la conseillère Suzanne Lessard
Résolu à l'unanimité des conseillers présents

QUE : La Municipalité de Frelighsburg informe le Ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports de l'utilisation des compensations visant l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité conformément aux objectifs du Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local.

ADOPTÉE

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Frelighsburg

Frelighsburg, le 7 mars 2016

RÉS 877-03-16 PERMISSION DE VOIRIE ANNUELLE

- CONSIDÉRANT QUE le Centre de services de Foster du Ministère des transports du Québec a décidé d'émettre une permission de voirie annuelle pour l'ensemble des travaux d'urgence qui seront réalisés par chacune des municipalités situées sur son territoire administratif;
- CONSIDÉRANT QUE la permission de voirie pour la Municipalité de Frelighsburg porte le numéro 8608-15-0626 et qu'elle fait partie intégrante de la présente;
- EN CONSÉQUENCE : Il est proposé par le conseiller Charles Barbeau
Appuyé de la conseillère Marie-France Moquin
Résolu à l'unanimité des conseillers présents
- QUE : La Municipalité de Frelighsburg se porte garante du fait qu'elle pourrait, en cours d'année, effectuer des travaux sur les routes de juridiction provinciale pour la remise en état des éléments composant la route, pour reconstruire ces routes selon les normes du Ministère des Transports et les autres exigences particulières apparaissant dans la permission de voirie;
- QUE : L'inspecteur municipal, est autorisé à signer les permis pour et au nom de la Municipalité;
- QUE : La présente résolution est valide pour une période de 12 mois à compter de la date de l'adoption des présentes;
- QUE : Le maire-suppléant, et/ou la directrice générale secrétaire-trésorière sont autorisés à signer pour et au nom de la Municipalité tout document se référant à ce dossier.

ADOPTÉE

RÉS 878-03-16 CONFORMITÉ À LA MODIFICATION DU SCHEMA D'AMÉNAGEMENT EFFECTUÉ VIA L'ADOPTION DU RÈGLEMENT 02-0315 REGES

- CONSIDÉRANT le courrier du 22 février 2016 de Madame Nathalie Grimard, directrice adjointe de la gestion du territoire au sein de la MRC de Brome-Missisquoi, avisant la Municipalité de Frelighsburg qu'elle n'a toujours pas adopté de règlements de concordance afin de se conformer à la modification au schéma d'aménagement de la MRC effectuée via le règlement 02-0315;
- CONSIDÉRANT le point 4.2 de la politique sur le processus de suivi de la conformité de la réglementation locale face à une révision ou à une modification du schéma d'aménagement et développement;
- CONSIDÉRANT à cet égard, la transmission de l'offre de service de la compagnie Gestim Inc. le 26 février 2016, dossier GESTIM 2016-URB-257, au montant incluant les taxes de 3 117,70 \$;
- EN CONSÉQUENCE : Il est proposé par le conseiller Charles Barbeau
Appuyé du conseiller Pierre Tougas
Résolu à l'unanimité des conseiller présents

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Frelighsburg

Frelighsburg, le 7 mars 2016

QUE : La Municipalité de Frelighsburg engage GESTIM Inc. au montant de 3 117,70 \$, pour effectuer les modifications des règlements d'urbanisme concernant la conformité au dossier de concordance du schéma d'aménagement de la MRC, en vertu de l'adoption du règlement 02-0315 REGES;

QUE : La directrice générale, secrétaire-trésorière est autorisée à signer pour et au nom de la Municipalité tout document se référant à ce dossier.

Certificat de crédits disponibles

Je, Anne Pouleur, directrice générale, secrétaire-trésorière certifie que la Municipalité dispose des crédits suffisants pour payer la dépense ci-haut décrite.

ADOPTÉE

RÉS 879-03-16 ACHAT D'UN PANNEAU AFFICHEUR DE VITESSE AMOVIBLE PAVA AUPRÈS DE LA MRC DE BROME-MISSISQUOI

CONFORMÉMENT au courrier de la MRC du 2 février 2016 et au procès-verbal du conseil des maires de la séance ordinaire du 16 février 2016;

Il est proposé par le conseiller Pierre Tougas
Appuyé de la conseillère Suzanne Lessard
Résolu à l'unanimité des conseillers présents

QUE : La Municipalité de Frelighsburg avise la MRC de Brome-Missisquoi qu'elle achète un panneau afficheur de vitesse amovible PAVA modèle Safe Pace 100 au montant incluant les taxes de 3 696 \$.

Certificat de crédits disponibles

Je, Anne Pouleur, directrice générale, secrétaire-trésorière certifie que la Municipalité dispose des crédits suffisants pour payer la dépense ci-haut décrite.

ADOPTÉE

RÉS 880-03-16 VENTE DES IMMEUBLES POUR DÉFAUT DE PAIEMENT DES TAXES MUNICIPALES 2014-2015

Il est proposé par la conseillère Suzanne Lessard
Appuyé du conseiller Charles Barbeau
Résolu à l'unanimité des conseillers présents

QUE : Le conseil municipal adopte la liste des immeubles en défaut du paiement des taxes municipales pour les années 2014 et 2015;

QUE : La Municipalité de Frelighsburg avise la MRC de Brome-Missisquoi que le taux annuel des intérêts est fixé à 15 %.

ADOPTÉE

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Frelighsburg

Frelighsburg, le 7 mars 2016

RÉS 881-03-16 DEMANDE D'ALIÉNATION À LA CPTAQ EN FAVEUR DE LA PROPRIÉTÉ DE JEAN-SÉBASTIEN DUCHESNE

- CONSIDÉRANT la demande de monsieur Jean-Sébastien Duchesne, gestionnaire des terres agricoles en exploitation;
- CONSIDÉRANT la division actuelle des lots avec madame Dominique Duchesne;
- CONSIDÉRANT l'échange de terres selon les limites naturelles en place;
- CONSIDÉRANT l'augmentation du potentiel agricole pour le demandeur;
- CONSIDÉRANT les conséquences de cette demande sur le potentiel agricole du milieu environnant;
- CONSIDÉRANT l'échange de superficies équivalentes;
- CONSIDÉRANT l'article 62 de la Loi de protection du territoire et des activités agricoles du Québec;
- CONSIDÉRANT la conformité du projet à l'ensemble des règlements municipaux et d'urbanisme;
- CONSIDÉRANT que l'utilisation de la parcelle à être acquise par madame Dominique Duchesne à des fins résidentielles est conforme à la réglementation municipale;
- EN CONSÉQUENCE : Il est proposé par le conseiller Charles Barbeau
Appuyé du conseiller Pierre Tougas
Résolu à l'unanimité des conseillers présents
- QUE : Le conseil municipal de Frelighsburg, approuve la demande d'aliénation de monsieur Jean-Sébastien Duchesne auprès de la Commission de protection du territoire agricole du Québec.
- QUE : La présente vient annuler la résolution RÉS 762-07-15 adoptée par le conseil municipal lors de la séance ordinaire du 6 juillet 2015.

ADOPTÉE

RÉS 882-03-16 ÉMISSION D'UN PERMIS DE LOTISSEMENT NO. 16-003 – 10 ET 12, RUE DE L'ÉGLISE

Il est proposé par la conseillère Marie-France Moquin
Appuyé du conseiller Pierre Tougas
Résolu à l'unanimité des conseillers présents

- QUE : Conformément aux recommandations détaillées au procès-verbal du CCU du 23 février 2016, la Municipalité de Frelighsburg autorise l'émission du permis de lotissement en faveur des parties de lots P251 et P253 du cadastre de la paroisse de Saint-Armand Est, propriété de « Les constructions Pierre Boivin Inc., » conformément au plan cadastral soumis au service d'inspection municipale par le bureau d'arpenteurs-géomètres Migué Fournier sous la minute 16380, plan 2015-508L.

ADOPTÉE

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Frelighsburg

Frelighsburg, le 7 mars 2016

RÉS 883-03-16 CESSION DE DROIT DE PASSAGE

Il est proposé par le conseiller Charles Barbeau
Appuyé de la conseillère Marie-France Moquin
Résolu à l'unanimité des conseillers présents

QUE : Le conseil municipal mandate le maire suppléant, Monsieur Jean Lévesque pour négocier des cessions de bandes de terrain avec des propriétaires longeant la rivière aux Brochets et des propriétés situées en bordure du parc municipal sur le chemin Richford, pour l'enregistrement éventuel de droit de passage concernant l'aménagement de sentiers pédestres municipaux.

DÉPÔT DU RAPPORT DE L'INSPECTRICE EN BÂTIMENT

VARIA

RÉS 884-03-16 ÉMISSION D'UN CHÈQUE EN FAVEUR DE LA SOCIÉTÉ D'HISTOIRE ET DE PATRIMOINE DE FRELIGHSBURG

Il est proposé par la conseillère Marie-France Moquin
Appuyé de la conseillère Suzanne Lessard
Résolu à l'unanimité des conseillers présents

QUE : La municipalité de Frelighsburg émet un chèque en faveur de la Société d'histoire et de patrimoine de Frelighsburg, au montant de 2 100 \$ pour la rédaction du carnet « Portrait de Frelighsburg de 1930 à nos jours ».

Certificat de crédits disponibles

Je, Anne Pouleur, directrice générale, secrétaire-trésorière certifie que la Municipalité dispose des crédits suffisants pour payer la dépense ci-haut décrite.

ADOPTÉE

QUESTIONS DES CONTRIBUABLES

RÉS 885-03-16 LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par le conseiller Charles Barbeau
Appuyé du conseiller Pierre Tougas
Résolu à l'unanimité des conseillers présents

DE : Lever la séance.

ADOPTÉE

Jean Lévesque
Maire-suppléant

Anne Pouleur
Directrice générale
Secrétaire-trésorière